

PIERRE VINOT

**Résultats d'une enquête socio-économique sur les niveaux de vie et sur quelques aspects des conditions d'existence de 2 000 foyers vivant en H.L.M.**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 103 (1962), p. 39-63

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1962\\_\\_103\\_\\_39\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1962__103__39_0)

© Société de statistique de Paris, 1962, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## VI

## RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

## sur les niveaux de vie et sur quelques aspects des conditions d'existence de 2 000 foyers vivant en H. L. M.

L'enquête dont nous allons analyser sommairement les résultats porte sur 2 000 foyers vivant en H. L. M., dans la région parisienne, la ville de Paris exclue.

Les foyers visités sont dispersés géographiquement, sur toute la ceinture de banlieue, de façon aussi conforme que possible à la dispersion des logements de cette catégorie (1).

*Une enquête socio-économique*

Il s'agit d'une enquête socio-économique. Que faut-il entendre par là?

Rappelons simplement, pour situer la notion, cette remarque fondamentale : qu'est-ce que l'économique? C'est le problème *des hommes, des biens, et des rapports entre eux*. Qu'est-ce que le social? C'est également le problème *des hommes, des biens et des rapports entre eux*. Il est donc tout à fait arbitraire de scinder conventionnellement les réalités pour les distribuer entre deux domaines qui seraient l'« économique » et le « social ». C'est pourquoi dans l'observation comme dans l'analyse, nous avons constamment en vue l'ensemble des éléments qui sont qualifiés tantôt d'« économiques », et tantôt de « sociaux ».

La rémunération forme une ressource; la ressource crée une clientèle; et l'entreprise, qui crée des produits, a besoin de clientèle; chacun de ces stades ne peut être ni seulement « économique », ni seulement « social », mais tous se relie dans la socio-économie.

Je ne veux pas m'étendre davantage sur le concept même de socio-économie (2). Il nous importe surtout de savoir quelles conséquences entraîne sa mise en œuvre dans une enquête comme celle-ci.

Devant un salarié (ou une personne active quelconque, de statut salarié ou non), — qu'il s'agisse de considérer cette personne en tant que *producteur*, soucieux d'une rémunération et d'un niveau de vie; ou en tant que *consommateur*, de qui la production attend des achats, un chiffre d'affaires, — on est en présence, non pas d'un individu, qu'on doive a priori supposer isolé, comme un « citoyen du Code Civil »; mais on doit l'observer dans ses conditions normales d'existence, dans la cellule dont il fait le plus souvent partie, la cellule familiale, — le « feu » au sens ancien du terme, — le « foyer ». On retrouve une transposition de cette notion dans le « ménage », au sens où le mot est employé de nos jours, dans maintes statistiques de population.

(1) Du point de vue de la répartition géographique il y a eu quelques lacunes dues au refus de certains Offices municipaux de laisser circuler les enquêteurs. Étant donné le but général de cette enquête et l'accueil très ouvert rencontré chez la quasi-totalité des organismes intéressés, on peut s'interroger sur les motifs qui ont pu, dans très peu de localités, inspirer cette opposition. Nous ne nous appesantirons pas sur les mobiles qui ont pu faire redouter à certains dirigeants une investigation aussi élémentaire. En tout état de cause, ces rares lacunes dans le sondage n'affectent pas sensiblement la pondération géographique de l'échantillonnage.

(2) Celui-ci est développé dans « Qu'est-ce que la Consommativité? Fondements de la socio-économie », par Pierre VINOT. *L'Économie Réaliste*, 1956; ouvrage presque épuisé, et dont une nouvelle édition, remaniée et complétée, est en préparation.

Nous considérons donc les individus à l'intérieur de la cellule dont ils font généralement partie; et l'on sait qu'à l'intérieur de cette cellule la ressource est employée d'ordinaire par un ensemble de personnes solidaires; qu'elle fait l'objet d'une sorte de jeu de vases communicants, entre actifs et non-actifs, à l'intérieur de ces foyers, de ces feux; de chaque famille.

Il arrive cependant que le mot de « ménage », dans la terminologie statistique, désigne un individu isolé. Dans ce cas, la ressource de cet individu est tout entière affectée à la subsistance de ce seul individu, à sa dépense ou à son épargne; elle détermine alors *directement* son « niveau de vie ». Par contre, si le travailleur, le producteur vit à l'intérieur d'une cellule comprenant soit un, soit plusieurs producteurs, mais avec un nombre supérieur de consommateurs, la ressource va donc se diffuser, se disperser, éclater, entre ces différents consommateurs. Ce phénomène se mesure; il s'exprime par des coefficients qui ont été dégagés par maintes observations, que nous poursuivons quant à nous depuis 1946; coefficients qui sont d'ailleurs maintenant d'usage courant.

Nous avons eu au cours des années de très nombreuses occasions de mettre à l'épreuve les coefficients que nous avons été conduits à retenir. On n'est nullement tenu de les adopter; cependant, si on les rejetait, il faudrait en établir d'autres; et on peut remarquer que ceux qui peuvent être proposés finissent par se rapprocher singulièrement de ceux que nous avons retenus, pour traduire aussi étroitement que possible les réalités.

Si donc les coefficients qui servent à rapporter les différents cas à une unité de mesure, l'« équivalence-individu-adulte », devaient être de nouveau remis en cause, de même que nous les avons nous-mêmes, patiemment, longuement remis en cause; si l'on devait de nouveau repartir à zéro, il faudrait bien en tous cas trouver une échelle de coefficients que l'on puisse proposer en leur lieu et place; et on retrouverait fatalement les mêmes phénomènes, les mêmes proportions générales; les courbes d'iso-consommation qui peuvent être établies en les utilisant ne s'en trouveraient pas profondément différentes.

Sous l'angle des recherches auxquelles nous nous livrions sur un plan plus général, et qui nous montraient l'importance des résultats obtenus dans ces voies, j'avais donc éprouvé le regret d'assister à des enquêtes portant sur des groupes parfois nombreux, mais qui ne scrutaient malheureusement pas les situations relevées sous l'angle du *niveau de vie*. J'étais affligé de voir des travaux parfois considérables ne pas mettre en œuvre les critères qui auraient permis d'effectuer l'analyse sous cet angle. Mon désir d'une expérience mettant en œuvre cette méthodologie a pu se rencontrer avec le souhait d'un grand organisme, à but désintéressé, comme l'est notre propre Centre d'Études, et qui poursuit de son côté un semblable désir d'information, selon ses propres préoccupations d'intérêt social. Aussi avons-nous été heureux que ce grand organisme nous confie l'exécution d'une étude que nous avons pu mener comme une enquête-pilote, sur un nombre de foyers d'un ordre de grandeur suffisamment important.

## MODALITÉS DE L'ENQUÊTE

L'enquête a été menée par visites individualisées à chacun des 2 000 foyers.

Dès le début de la visite, l'enquêteur indiquait à chacune des personnes interrogées l'objet général de l'enquête, et garantissait l'anonymat des résultats. Nous avons pu procéder à un certain nombre de recoupements; et en de nombreux cas, les personnes visitées ont présenté spontanément diverses pièces : bulletins de paie, quittances de loyer, etc...

Car nous rencontrons d'emblée un état d'esprit de confiance motivée et justifiée par les buts de l'enquête et par le rigoureux engagement de secret professionnel.

## RÉSULTATS GÉNÉRAUX

Après dépouillement, nous avons effectué l'analyse des résultats sous différents angles sur lesquels nous reviendrons. Mais voici d'abord les résultats généraux.

Les chefs de famille de ces 2 000 foyers sont généralement des travailleurs actifs, à l'exception de 52 foyers sur 2 000, soit 2,5 % du total, qui n'ont pas de gain d'activité; retraités ou pensionnés.

*L'âge moyen* des ménages — enfants ou ascendants cohabitants exclus et à ne considérer que le ménage occupant principal — s'établit à 38 ans et 9 mois.

### *Gains et ressources*

Les gains individuels de la personne principale du foyer s'élèvent au total pour les 2 000 foyers à 139 millions, soit un gain individuel par tête qui s'établit à près de 70 000 anciens francs par mois.

A ces gains individuels directs de la personne principale, s'ajoutent d'autres gains d'activité, ainsi que des salaires indirects. Au titre de ces derniers, les allocations familiales entrent dans la ressource pour 36 millions (1). Le total cumulé de la ressource globale est de 207 millions, soit en moyenne pas tout à fait 104 000 anciens francs par foyer.

L'ensemble des personnes occupant les 2 000 logements n'atteint pas 10 000; le nombre moyen d'occupants par logement est de 4,83 personnes. Parmi elles, les 2 000 foyers comptent 5 100 enfants à charge, soit un peu plus de 2,5 enfants *en moyenne* par foyer.

Les *enfants à charge* représentent ainsi *un peu plus de la moitié* de la population totale considérée. Cette moyenne n'est pas à l'image de celle de la population générale; mais est liée aux critères d'admission dans les logements H. L. M.

En répartissant la ressource totale entre l'ensemble des personnes, on trouve une ressource moyenne *par tête* qui s'établit à 21 400 anciens francs. Mais pour obtenir une bonne comparabilité il est préférable de convertir cette population en un nombre d'équivalences-adulte. On trouve alors 6 700 unités de consommation. Le nombre d'équivalences-adulte moyen par foyer est de 3,27. Si nous répartissons notre ressource globale entre les 6 700 équivalences-adulte, nous trouvons une ressource de peu supérieure à 30 000 francs anciens par mois. Ce chiffre ne signifie nullement que dans une répartition supposée uniforme chacune de ces personnes disposerait d'une somme de 30 000 francs pour un enfant du groupe d'âge moyen : cet enfant étant compté pour une demi-unité de consommation, la ressource moyenne serait de 15 000 francs.

On peut observer que cette ressource moyenne, par unité de consommation ou par

(1) Cette partie de la ressource fournie par les prestations familiales s'inscrit en face des besoins de subsistance des enfants et des mères consacrant leur temps à leurs obligations ménagères et éducatives.

Les enfants à charge sont au nombre de 5 112. D'autre part, dans près de 300 foyers, la mère exerce une activité professionnelle.

Les 36 millions de prestations familiales se répartissent ainsi entre 5 112 enfants, soit plus de 2 500 unités de consommation; et plus de 1 500 mères; soit en tout environ 3 600 u.-c.

Les 36 millions de prestations familiales correspondent ainsi à 10 000 anciens francs par u.-c. et par mois soit 5 000 francs environ par mois en moyenne pour la subsistance, alimentation, habillement, etc., de chacun des enfants.

équivalence-adulte, s'établit au voisinage du minimum social, si l'on admet que celui-ci corresponde lui-même approximativement au salaire minimum garanti (1). Comme il s'agit d'une moyenne, comportant une dispersion de part et d'autre, nous voyons donc que tous les cas situés *au-dessus* de cet étiage moyen ont pour contrepartie, et en quelque sorte pour rançon, la situation d'une partie de cette population qui vit *au-dessous* du niveau limite considéré comme critique par rapport au minimum social.

### *Logement et mobilier*

Les 2 000 foyers occupent ensemble 6 200 pièces d'habitation, soit 3,11 pièces par foyer. Le nombre total des personnes étant supérieur à 9 600, on trouve une occupation de 1,55 personne par pièce; ou, inversement, chaque personne dispose en moyenne de 0,64 pièce.

Parmi les 2 000 foyers, nous avons voulu savoir combien sont entrés dans le logement avec un mobilier estimé suffisant de leur propre jugement. Nous en avons trouvé 780; un peu moins de 40 %.

Parmi ceux qui ne possédaient pas un mobilier jugé suffisant à l'origine, ceux qui l'ont réuni par la suite sont au nombre de 600, soit une seconde fraction de 30 %.

Il demeure ainsi, au moment de l'enquête, 600 foyers, 30,6 %, ne disposant encore que d'un mobilier qui est, de leur jugement, considéré comme insuffisant.

### *Voitures — Équipement ménager*

Le nombre des voitures automobiles relevé est un peu supérieur à 600. Ce sont ainsi 30,2 % des foyers qui sont pourvus d'un véhicule à quatre roues.

880 foyers possèdent la télévision. Mais tous les autres ne déclarent pas la désirer. Il ne s'oppose pas à la possession de la télévision que des obstacles de pouvoir d'achat; d'autres considérations conduisent une partie des foyers interrogés à s'y déclarer hostile, qu'ils en aient ou non les moyens.

Du point de vue de l'équipement électro-domestique, l'enquête n'a pas été générale et détaillée. On y a retenu seulement un appareil type : l'aspirateur. Nous trouvons ici 1 100 appareils, soit un taux de couverture de 55 % sur l'ensemble de la population visitée.

### *Situation financière*

Il est également demandé à chacun des 2 000 foyers s'il estime équilibrer son budget; ce qui ne signifie pas vivre dans l'aisance, mais « joindre les deux bouts ». A la question ainsi entendue, 1 800 déclarent équilibrer leur budget, soit 91 %. Parmi eux, ceux qui déclarent épargner sont en nombre très faible, 58, soit 2,9 %.

Par contre, 892 déclarent avoir un endettement, notamment par voie d'achat à crédit, soit plus de 44 %.

Le montant de l'endettement cumulé est pour les 2 000 foyers de 93 millions. Si on le suppose réparti — en moyenne... — entre l'ensemble de ces foyers, l'endettement moyen serait de 46 000. Mais réparti seulement *entre ceux* des 2 000 *qui sont endettés*, ce qui est seul significatif, l'endettement moyen *des endettés* est de 104 000. On remarque qu'il est de l'ordre de grandeur d'un mois et demi du gain individuel moyen. Mais s'agissant d'un endettement

---

(1) Le S. M. I. G. légal est horaire. On peut établir des comparaisons avec un montant de gain mensuel correspondant, soit à un travail hebdomadaire de 40 heures, soit à la durée moyenne du travail.

moyen et d'un gain individuel moyen, nous avons donc des endettements beaucoup plus lourds pour certains, en même temps que plus légers pour d'autres.

Ainsi, à considérer la situation en termes globaux, en termes de « moyennes », les résultats de l'enquête se termineraient là.

### *Portrait de l' « occupant moyen »*

On pourrait alors tracer une sorte de portrait-robot de l'occupant moyen d'H. L. M.

Ce serait un salarié gagnant un peu moins de 70 000 francs, ayant 4,83 personnes à son foyer, et 2 enfants et demi. La ressource totale de son foyer est de 103 669 francs, soit une ressource par tête de 21 432 francs, ou une ressource par unité de consommation de 30 696 francs.

Ce foyer vit dans 3,11 pièces, avec une occupation de 1,55 personnes par pièce.

L'occupant d'H. L. M. a un tiers de voiture et pas tout à fait un demi poste de télévision; mais un peu plus d'un demi-aspirateur.

« Il » a des dettes s'élevant à 46 629 francs, soit un peu plus de la moitié de « son » gain individuel mensuel.

### *Ce que n'indiquent pas les moyennes*

Mais il va de soi que lorsqu'on a ainsi établi des totaux et des moyennes, on a obtenu une certaine vue générale composée d'une série de points moyens de part et d'autre desquels s'effectuent certaines dispersions. C'est *l'étendue de ces dispersions* et leur structure qu'il est intéressant de connaître du point de vue socio-économique et dans un souci pratique, pour chacune des questions posées.

Nous avons donc établi la représentation graphique de la répartition de ces 2 000 foyers et des personnes à charge qu'ils comprennent.

La fig. 1 (graphique B) (1) représente, sur une échelle des gains individuels mensuels, la répartition de nos 2 000 personnes, chefs de foyer, presque toutes actives. Le peuplement important commence vers 40 000 anciens francs par mois. La zone de grand peuplement se situe entre 40 et 80 000 de gain individuel avec cependant quelques cas inférieurs; notamment, tout à fait inférieures, les ressources du type pension, les cas d'économiquement faibles. Vers le haut, la partie hiérarchisée se développe au delà de 80 000, mais n'est ni très peuplée, ni très étendue.

Fig. 3. — En situation consommatrice, l'effectif en jeu est complété et prolongé, pour les 2 000 foyers, par l'adjonction des autres membres du foyer, autres actifs et ressortissants à charge. Ceux-ci sont exprimés, non pas en nombre de têtes, mais convertis en équivalences-adultes. C'est ce que représente le graphique D. La zone de grand peuplement ressort comme en B, mais de façon encore plus manifeste, entre 40 000 et 80 000 francs de gain individuel du chef de file du ménage. Il s'agit d'une classification d'après la qualification,

(1) Les graphiques socio-économiques, représentant des radiographies du pouvoir d'achat, comportent généralement 5 figures successives, référencées A, B, C, D et E. La figure A donne habituellement une répartition des actifs en montants de gain individuel, *avant* décomposition des individuels et de ceux qui vivent à deux ou plus; ces deux catégories étant distinguées dans la figure B et les suivantes.

Nous avons voulu conserver dans la présente série la comparabilité avec d'autres séries de radiographies; mais en raison des conditions de recrutement même du groupe examiné, — qui comporte l'absence presque complète de personnes seules — la figure A était sans objet. C'est pourquoi la série de graphiques se limite à 4 figures, dont la première, suivant la présentation codifiée usuelle des « radiographies » du pouvoir d'achat, se trouve être l'habituelle figure B.

correspondant à la promotion, à l'aspiration sociale; mais qui n'exprime nullement des niveaux de vie, des capacités marginales de dépense.

Deux autres graphiques traduisent la situation à ce second point de vue :

Fig. 2. — le graphique C est la transposition de la figure B : 2 000 personnes actives, rangées, cette fois, selon leur niveau de vie réel, ou la ressource par équivalence-adulte; on y retrouve en pointillé, le rappel du profil de la fig. B;

Fig. 4. — le graphique E est la transposition de la figure D : non plus seulement la représentation des 2 000 chefs de foyers, en tant que producteurs, comme en B et en C; mais la représentation de toutes les personnes consommatrices réunies, comme en D; mesurées en équivalences-adulte, et rangées à leur position de ressources marginale, comme les 2 000 le sont en C.

Ainsi peut-on observer pour ces 9 600 personnes, ces 6 700 équivalences-adulte, le fléchissement qui se produit entre leur position apparente, en D, et leur position réelle, en E. Sur cette dernière figure on retrouve également, en pointillé, le profil de la figure D (positions en salaires), ce qui permet de suivre le déplacement des zones de grand peuplement : de 40 à 80 000 anciens francs par mois, en salaires en B et D, on retrouve les zones les plus peuplées en dessous de 40 000, en niveaux de vie, en E.

#### *Méthode d'analyse comparée*

Nous avons alors entrepris l'examen des caractéristiques obtenues, sur les différents points de l'enquête, dans la classification B-D, puis dans la classification C-E.

Si le niveau moyen apparent, en gains individuels, est voisin de 70 000, le *niveau de vie* moyen, ou ressource moyenne par unité de consommation pour l'ensemble de l'effectif, s'établit en réalité à 30 000; ce qui permet déjà de mesurer l'ampleur de la différence générale entre l'apparence et la réalité.

Mais il est nécessaire d'en savoir davantage; de suivre plus étroitement les localisations de ces chiffres parmi les 2 000 foyers et selon les deux classifications.

Nous avons donc décomposé l'effectif enquêté, dans les deux cas, en quatre groupes de 500, par ordre ascendant des gains individuels, en B -D; puis dans l'ordre ascendant des niveaux de vie, en C-E.

Nous examinerons tour à tour les constatations relevées dans les deux classifications. Nous pourrons ainsi analyser et comparer les résultats qu'elles fournissent l'une et l'autre.

Telle est l'opération que nous avons entreprise. C'est simplement un aperçu des premiers résultats obtenus que je dois présenter et soumettre à la discussion.

Avant de les aborder, s'il y avait à ce stade de la présentation de la méthode quelques observations, quelques questions, je serais à la disposition de nos collègues pour y répondre.

M. CLOSON. — Je pense qu'il faudrait peut-être dire un mot rapide sur les équivalences-adultes.

#### *L'unité de consommation*

M. VINOT. — Lorsque nous avons entrepris dans différents cadres des travaux sur les budgets familiaux, sur la consommation finale, nous partions sans idée a priori. Nous avons recherché ce qu'on pouvait tirer des méthodes jusque-là existantes. C'est ainsi que nous avons examiné les coefficients d'Oxford.

Ceux-ci expriment une gradation des besoins pour l'enfant du premier âge, pour l'enfant d'âge moyen, pour l'adolescent. Ces coefficients ont été dégagés d'abord pour les

besoins les plus élémentaires; nous avons à les vérifier à ce niveau; puis à rechercher dans quelle mesure cette même échelle pouvait être applicable au delà de cette zone.

Nous avons étudié aussi d'autres échelles : celles de nos amis de Belgique; celles qui étaient proposées dans différents pays. C'est ainsi que voici quelques années, s'est tenue au Ministère de la Santé publique et de la Population, une réunion internationale sur les niveaux de vie et la consommation familiale. Dans les débuts de la confrontation, il a pu sembler qu'on était dans une tour de Babel, et que les coefficients utilisés par les uns et par les autres étaient absolument discordants. Or ils l'étaient par leur expression; mais si l'on prend la peine de les ramener à un commun dénominateur, on s'aperçoit que des méthodes apparemment très différentes aboutissent à des coefficients se rapprochant beaucoup de ceux que nous adoptions de notre côté; le faisceau de dispersion était très faible.

Comment peut-on déterminer de tels coefficients?

Par l'étude combinée de budgets normatifs, d'une part, et de budgets constatés, d'autre part, pour des foyers de compositions différentes, et à des niveaux divers de ressource.

Ainsi peut-on observer pour les différentes dimensions de familles la répartition de la dépense réelle lorsque la ressource se situe au voisinage de la dépense normative retenue; on peut contrôler ainsi la conformité entre le budget « normatif » de base et la structure de la dépense réelle à ce niveau. Cette conformité ne s'établit pas nécessairement cas par cas, car chaque foyer conserve sa liberté et peut se trouver placé dans des conditions différentes — mais elle est celle qui se retrouve sur les grands nombres.

Nous procédons à la même observation pour les budgets immédiatement voisins, puis pour ceux qui sont de plus en plus éloignés de la dépense minimum normative; au-dessus de celle-ci, ou bien au-dessous — car hélas ce minimum de besoins normaux ne constitue nullement un plancher de ressources.

C'est donc après des analyses portant sur de très nombreuses études de budgets, théoriques et observées, les unes en France, les autres étrangères, et après leur comparaison, que nous croyons pouvoir utiliser des chiffres que nous retenons quant à nous depuis des années, et que nous voyons maintenant employés couramment par maints organismes, notamment et à commencer par l'I. N. S. E. E.; mais d'autres organismes également, parmi lesquels l'I. N. E. D. (1), recourent à cette forme de gradation.

#### *L'échelle de coefficients*

Cette échelle que nous utilisons est, pour un ménage, de 1,7, ce qui ne signifie pas que la dépense nécessaire pour l'épouse, la femme, ne soit que des 7/10 des dépenses nécessaires pour la première personne, mais ce qui résulte du fait que l'accroissement de la dépense nécessaire pour procurer à un ménage le même niveau de vie qu'à une personne, est inférieur, sur certains postes, à ce que serait le doublement de la dépense individuelle. Ce coefficient de dépense nécessaire de 1,7 est plus étroit que le quotient fiscal matrimonial, lequel est de deux unités; mais ceci pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'examen serré des niveaux de vie. Le quotient fiscal du ménage surestime légèrement la dépense nécessaire aux gens mariés, par rapport à la dépense nécessaire, à niveau de vie égal, pour une personne (2).

---

(1) Institut National d'Études Démographiques.

(2) Le législateur s'est rendu compte que si l'on voulait un quotient matrimonial serrant de près les réalités des besoins et de la dépense du ménage, il en résulterait inversement une prime fiscale au non-mariage. C'est pourquoi ce n'est pas sur la mesure fiscale qu'on peut se baser pour reconnaître ce qu'est vraiment le montant de la dépense nécessaire à deux personnes pour atteindre un niveau de vie correspondant à celui d'une personne.



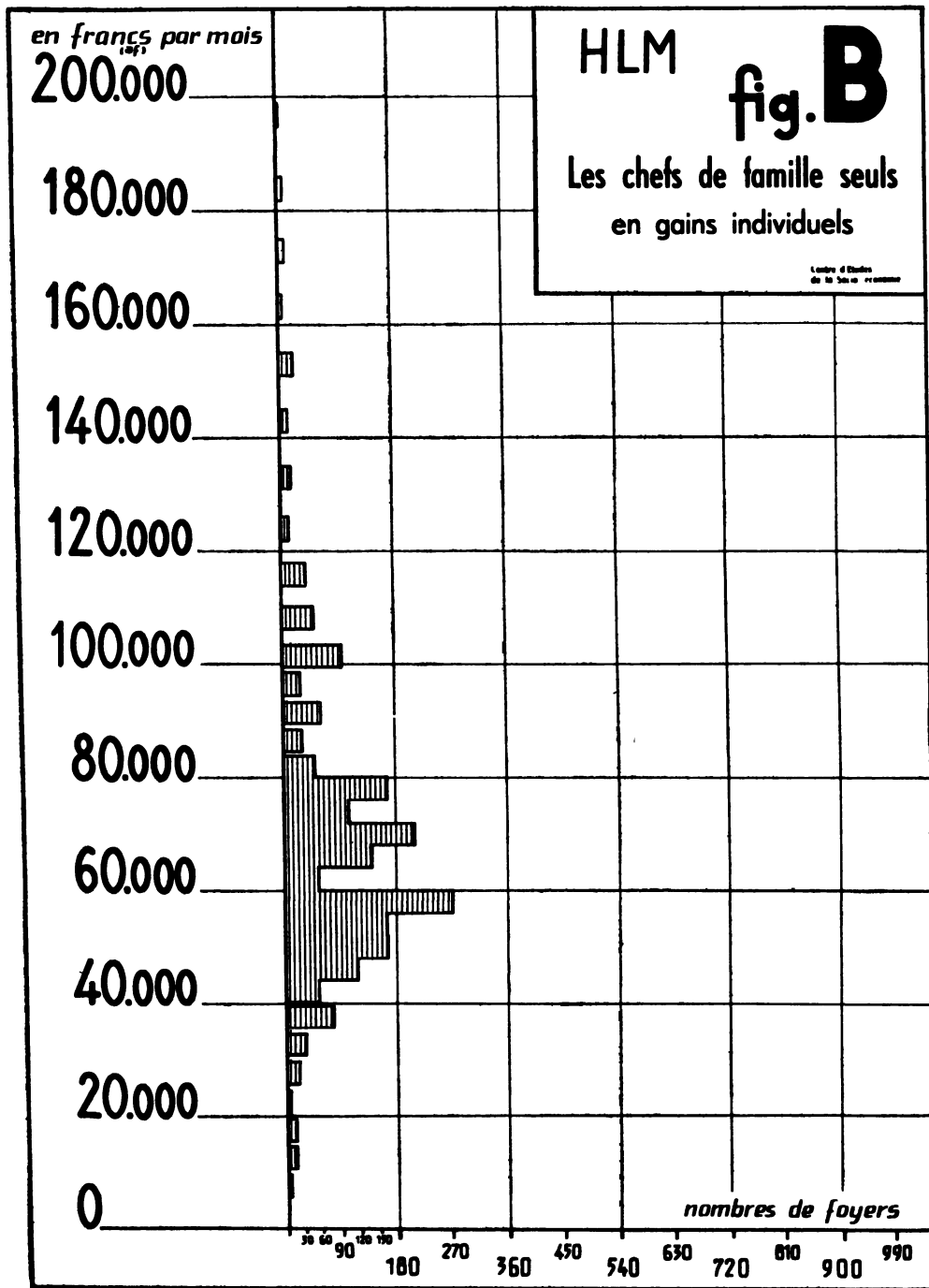


FIG. 1.

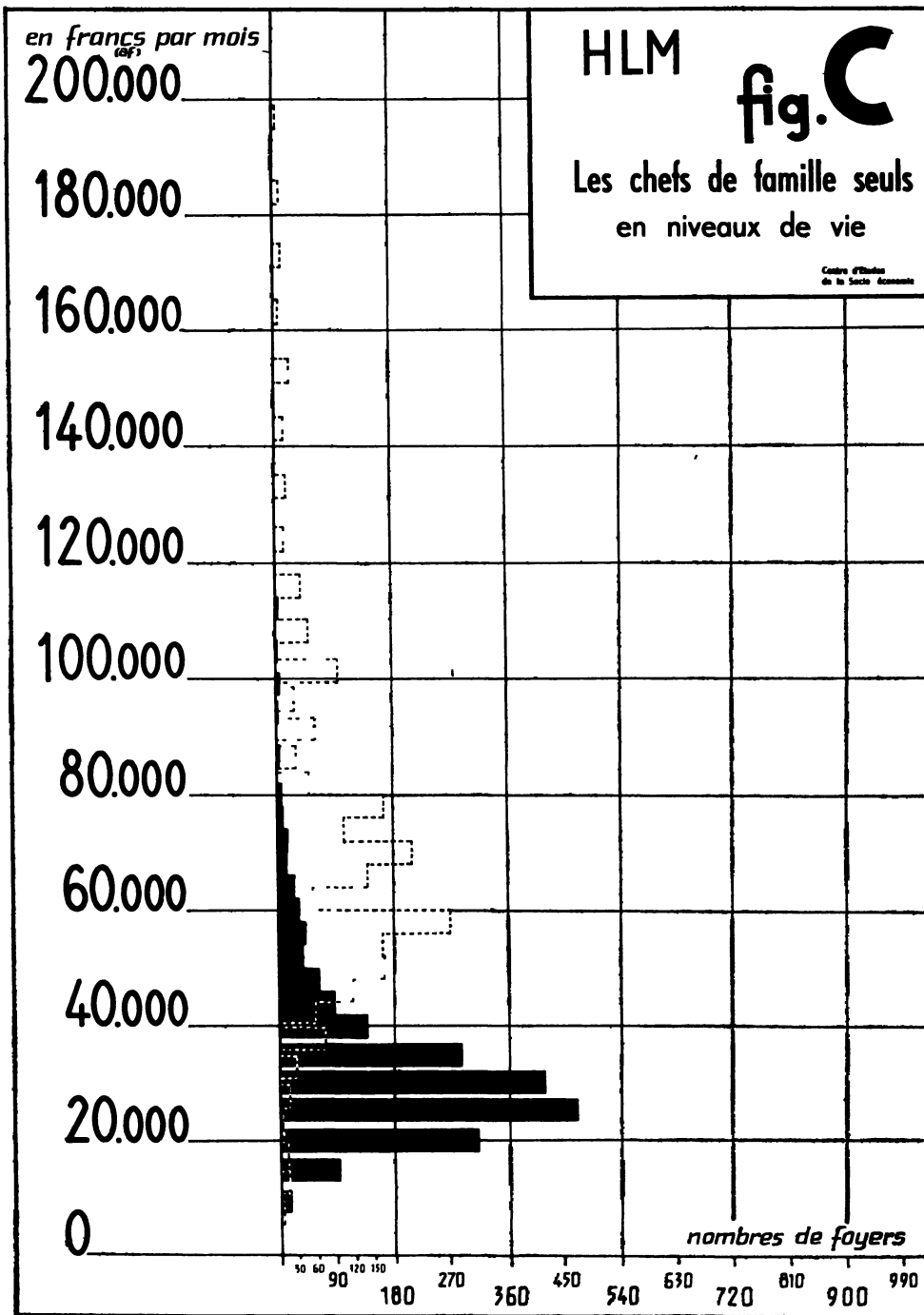


FIG. 2.

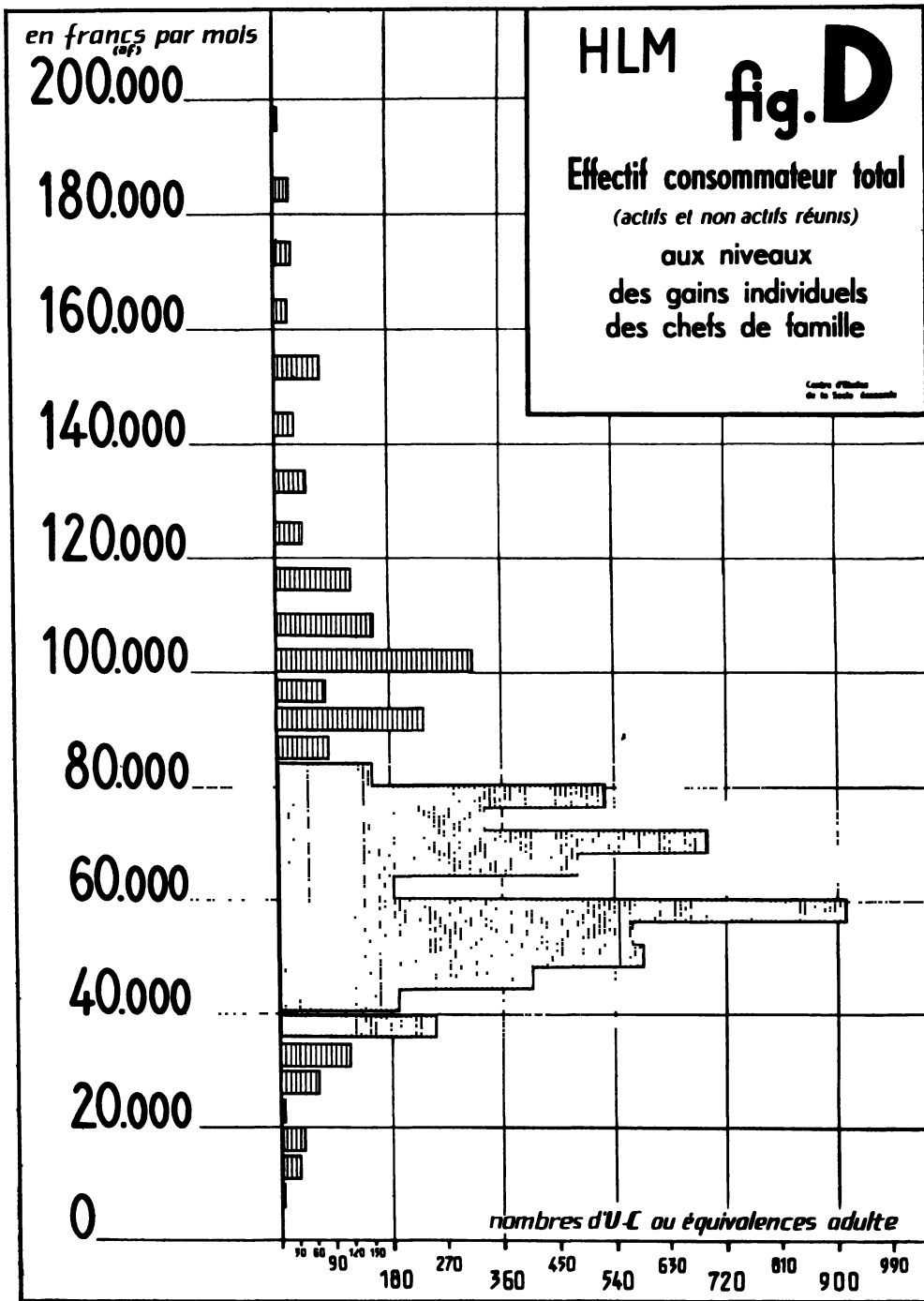


FIG. 3.

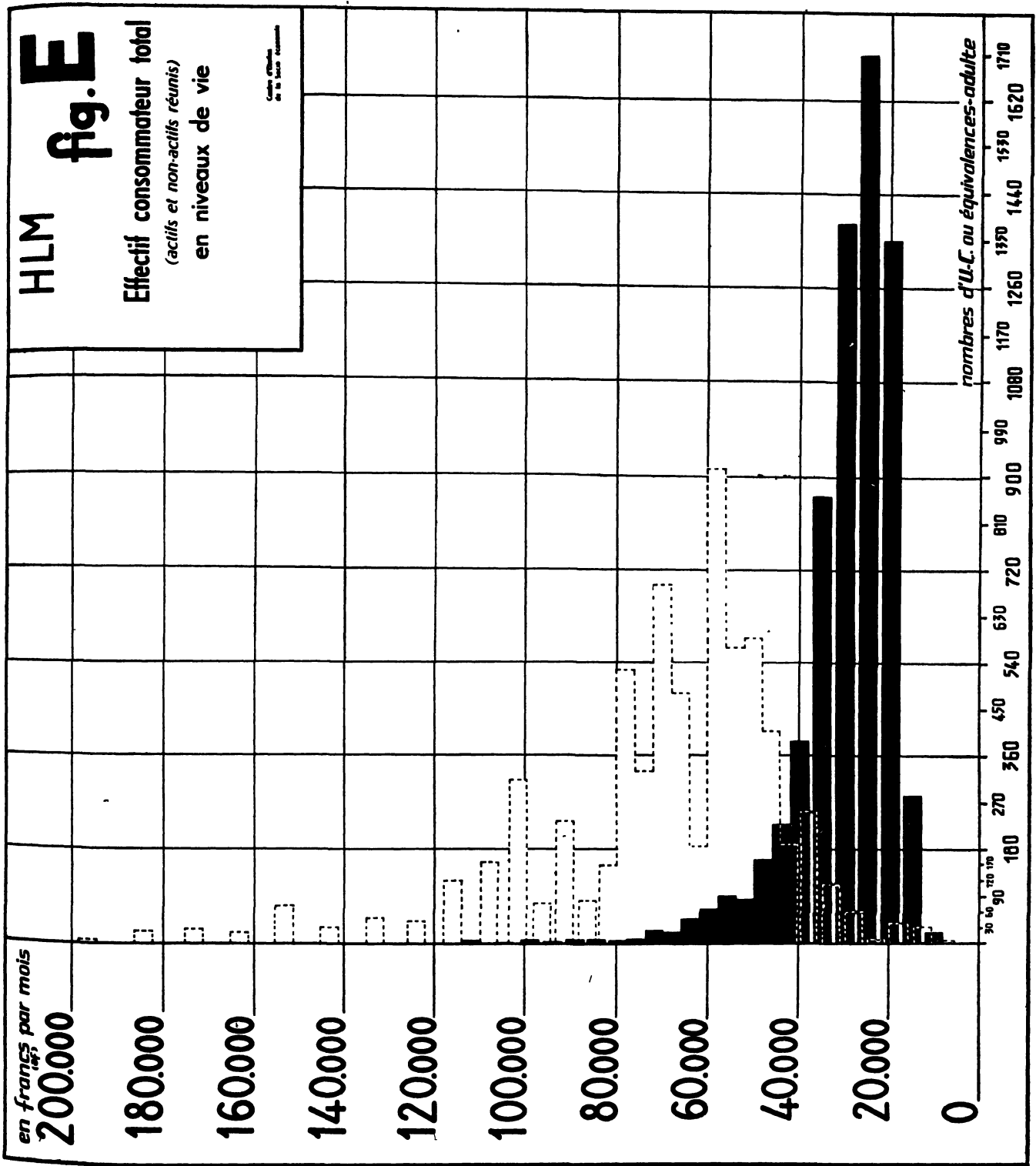


Fig. 4.

Pour les enfants, le quotient fiscal retient chacun de ceux-ci pour une demi-unité. Il ressort de nos études sur la dépense nécessaire que ce coefficient est fondé pour l'enfant d'âge moyen. Il est supérieur à la dépense nécessaire de l'enfant du premier âge; il est au-dessous de la réalité pour l'adolescent. De sorte que dans une famille de trois enfants répartis entre les trois groupes d'âges, les enfants d'âges extrêmes se compensant, les 3 demi-unités correspondent pratiquement à la réalité. Dans la période où trois enfants se suivent de très près sont tous tout jeunes, le quotient fiscal se trouve temporairement surestimé; par contre, si nous retrouvons ce même foyer, toujours avec trois enfants, dix ou douze années plus tard, le quotient fiscal est inversement sous-estimé. C'est pourquoi, sur la durée d'une période de vie fiscale au cours de laquelle un contribuable a charge d'âme, le coefficient 0,5 répond en moyenne à la charge d'un enfant, étalée sur une quinzaine d'années.

On décompose ce coefficient, dans l'étude des niveaux de vie, en une suite de coefficients qui commence à l'entour de 0,3 équivalence-adulte pour le premier âge; qui passe par une gradation plus ou moins fine à 0,4 — 0,5 — 0,6 — 0,7. On s'arrêtait à 0,7 pour le jeune adolescent lorsque celui-ci commençait très vite à gagner sa vie, à cesser d'être à charge et de peser sur un budget familial. Mais avec l'évolution de la scolarité, un nombre croissant de jeunes adolescents continuent en beaucoup de cas à poursuivre des études ou une formation professionnelle, et demeurent plus longtemps à charge à leur famille. Dans ces conditions, le coefficient 0,7 apparaît vite inférieur à la réalité pour le grand adolescent, pour qui les dépenses de subsistance nécessaires sont au voisinage de celles d'un adulte, et sont même, sur certains postes, supérieures à celles-ci — sans préjudice des dépenses de scolarité.

L'échelle que nous utilisons — en la soumettant à tout moment à la critique et aux observations des uns et des autres — est donc de 1,7 pour le ménage; et, dans les enquêtes d'ensemble, de façon simplifiée, une demi-unité par enfant, ce qui concorde avec le coefficient fiscal — étant cependant entendu que cette demi-unité est la moyenne d'une gradation allant de 0,3 à 0,7; mais en fait au delà pour le grand adolescent (1).

Ce sont donc ces chiffres que nous avons mis en œuvre en les retenant comme aboutissement de nombreux contrôles et confrontations.

Si l'expérience de nos collègues peut nous apporter à cet égard soit des infirmations, soit des précisions nouvelles, leurs observations nous seront, à nous, et à tous, extrêmement précieuses (2).

## CLASSEMENT SELON LES GAINS INDIVIDUELS

Examinons donc maintenant les 2 000 foyers que nous avons classés d'abord selon la ressource individuelle des 2 000 personnes, chefs de foyers, et qui est pour la plupart un gain individuel direct d'activité, puisque 2,2 % seulement d'entre-elles sont non-actives.

Nous décomposons cet effectif en quatre tranches de 500, selon les gains individuels. En commençant par le bas, le groupe ayant les gains les plus faibles va jusqu'à la bande des 54 000; le second s'établit entre 54 000 et 66 000; le troisième entre 66 000 et 78 000; le quatrième va de la bande des 78 000 jusqu'au sommet. (Voir graphique B.)

Nous pouvons maintenant examiner distinctement chacun de ces quatre quarts et observer point par point la situation à l'intérieur de chacun de ces groupes.

---

(1) Si l'on établit une moyenne pondérée des coefficients sur la suite des années de la vie d'un jeune à charge, le 0,5 en moyenne est plutôt inférieur à la réalité; c'est une moyenne faible par rapport à la suite des coefficients de 0 à 15 ans; et plus faible encore si l'on poursuit jusqu'à 18 ans par exemple.

(2) Cette partie de l'exposé n'a donné lieu à aucune observation de méthodologie.

*Gains et ressources*

Nous avons vu que les gains individuels s'élèvent au total à 139 millions; donc en moyenne à 69 000 anciens francs par mois.

Dans l'examen groupe par groupe, nous trouvons la dispersion suivante :

*Le gain individuel* moyen de 69 000 — moyenne générale — est voisin de la position du troisième quart, qui est de 72 000. Le groupe inférieur se situe à 43 000, cependant que dans le groupe supérieur le gain individuel moyen est de 104 000.

*Les ressources globales* sont, pour l'ensemble, de 103 000; elles sont respectivement pour chacun de ces groupes, de :

84 000 — 94 000 — 102 000 — 133 000.

Nous devons donc remarquer que des conséquences que l'on serait tenté de tirer par exemple, du chiffre de 103 000 pour l'ensemble des 2 000, seraient à la rigueur, et en restant dans les moyennes sommaires, valables pour le troisième quart; mais ces conclusions seraient très aventurées, si nous les appliquons soit au quart supérieur, soit aux deux quarts inférieurs. Ce qui, si nous généralisons sur la base de la situation moyenne, pourrait être approximativement vrai à la rigueur, sur ce point, pour 25 % de l'effectif, serait faux pour 75 %.

*Effectifs et niveaux de vie*

Cette ressource se répartit entre un nombre total de personnes qui pour l'ensemble est en moyenne de 4,83 par foyer; mais, ce 4,83 n'est pas non plus uniformément réparti. C'est ainsi que dans le groupe inférieur, nous trouvons une densité plus lourde, 5,07; alors que pour le groupe supérieur nous n'avons que 4,43. Le nombre d'enfants à charge est de 2,5; lui non plus n'est pas uniforme : 2,7 en bas et au deuxième groupe; 2,2 pour le groupe supérieur. Rappelons que nous sommes ici devant une classification, non pas en niveaux de vie, mais en montants de gains individuels. Il n'apparaît pas qu'une plus grande aisance individuelle dans ce groupe se traduise par une plus grande densité démographique — au contraire.

La ressource moyenne, soit par tête, soit par équivalence-adulte, va donc être affectée par le fait que le groupe inférieur a à la fois moins de gain, et davantage de personnes dont il faut assurer la subsistance.

La ressource moyenne par tête, qui est de 21 000 pour l'ensemble, va de 16 000 pour le premier groupe à 30 000 pour le quatrième; la dispersion entre les moyennes allant presque du simple au double.

L'effectif consommateur, exprimé en équivalences-adulte, est lui aussi inégal : 3,37 en moyenne générale; 3,59 pour le groupe inférieur; 3,14 pour le groupe supérieur.

Le montant des ressources ramené à l'équivalence-adulte est pour l'ensemble de 30 600; il est de 24 000 pour le groupe inférieur; de 44 000 pour le groupe supérieur. Là encore, les conclusions que nous pourrions être tentés de tirer d'un niveau de vie moyen de 30 000 pour tout cet effectif seraient donc très inexactes; inférieures à la réalité pour le groupe de 500 qui est en réalité à 44 000, elles seraient plus défectueuses encore, et les consommations seraient cette fois surestimées, pour le groupe de 500 qui se situe — en moyenne lui-même... — à 25 000.

*Les conditions de logement et le mobilier*

Comment ces 2 000 foyers sont-ils logés?

Ils disposent de 6 200 pièces; celles-ci ne sont, elles non plus, pas également réparties. 1 600 pour le quart inférieur; 1 500 pour le quart supérieur.

L'écart est relativement faible; mais nous avons observé que dans le groupe inférieur nous avons davantage de personnes, davantage d'enfants; nous avons aussi davantage de pièces. Cependant la dilatation du nombre de pièces n'est pas aussi forte que la dilatation du nombre de personnes à loger. Si nous avons 1,55 personne par pièce en général, il y en a 1,56 dans le groupe inférieur; 1,48 dans le groupe supérieur. Le nombre moyen de pièces par personne va de 0,63 à 0,67. La dispersion n'est pas très marquée. Nous constaterons tout à l'heure une dispersion beaucoup plus significative que celle-là.

Sont entrés avec un mobilier suffisant, 40 % de l'effectif. Il n'apparaît pas à cet égard de grande différence entre les quatre groupes.

Ceux qui sont parvenus à réunir par la suite un mobilier suffisant atteignent 30 % de plus. Au total 70 % sont pourvus. Mais ici, dans l'accession à un mobilier suffisant depuis l'année d'entrée dans le logement, nous trouvons une dispersion très significative. 24 % seulement du quart inférieur ont accédé à un mobilier suffisant; 36 % dans le quart supérieur. Si bien qu'au moment de l'enquête 21 % des foyers du quart supérieur s'estiment encore non suffisamment pourvus; 35 % dans le quart inférieur.

#### *Voitures — Équipement domestique*

La répartition de nos 30 % de voitures est très inégale. Je retrouve 30 % pour le troisième quart seul. Pour le quart inférieur, je trouve 13 %; pour le quart supérieur, je trouve 55 %. De sorte que là encore, nous aurons à scruter le marché, l'espérance de vente, pourrions-nous dire, du marché automobile. Compte tenu non pas d'un taux de saturation apparent global, mais compte tenu de divers taux de saturation différenciés.

La télévision donne lieu également à des constatations intéressantes, dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer.

En aspirateurs, le taux de couverture est de 55 %. Mais le quart inférieur est à 39; le quart supérieur est à 77. Souvenons-nous que le quart supérieur est celui qui comprend le moins grand nombre relatif de personnes, et aussi, dans une faible mesure, un moins grand nombre de pièces. Or c'est le quart inférieur qui a, en aspirateurs, le taux *le plus bas*, — avec le nombre de pièces, d'occupants, et les besoins d'entretien ménager *les plus grands*.

#### *Ressources, épargne, endettement*

Abordons maintenant la situation financière.

Déclarent joindre les deux bouts 91 % de l'ensemble. 84 % en bas, 97 % en haut.

Déclarent épargner 2,9 % seulement. Mais répartition fort inégale. Nous trouvons 3,4 pour le troisième quart et 7,4 % d'épargnants déclarés pour le quart supérieur. Il y a 0,8 pour le second quart; et zéro pour le quart inférieur; ce qui n'est pas autrement surprenant.

Ont un endettement, que ce soit par achat à crédit, ou à d'autres titres : 44 % des foyers. 48 % en bas; 35 en haut.

Le montant de l'endettement étant de 104 000 en général, est de 94 000 pour le quart inférieur, et de 129 000 en haut. Mais si nous rapportons ces 94 000 à la ressource du quart inférieur, et ces 129 000 à la ressource du quart supérieur, nous voyons que les 94 000 sont sans doute moins supportables et plus pénibles à amortir que ne le sont les 129 000 de la tranche supérieure.

## Situation des 2 000 foyers rangés en 4 groupes de 500

— selon le montant du gain individuel direct

	PAR GROUPES DE 500 FOYERS				Pour les 2 000 foyers ensemble
	Gr. G. I. D. I égal ou inférieur à 54 000	Gr. G. I. D. II entre 54 000 et 66 000	Gr. G. I. D. III entre 66 000 et 78 000	Gr. G. I. D. IV à partir de 78 000 et au-dessus	
Les gains individuels s'élèvent au total à . . . . .	21 851 000	29 520 000	36 005 000	52 011 000	139 387 000
et en moyenne à . . . . .	43 702	59 040	72 010	104 022	69 693
Les ressources globales s'élèvent au total à . . . . .	42 393 000	47 326 000	51 047 000	66 573 000	207 339 000
et en moyenne par foyer à . . . . .	84 786	94 652	102 094	133 146	103 669
Cette ressource se répartit entre un nombre de per- sonnes au foyer de . . . . .	2 536	2 517	2 404	2 217	9 674
soit en moyenne par foyer de . . . . .	5,07	5,08	4,8	4,43	4,83
Parmi lesquelles un nombre d'enfants à charge de . . . . .	1 340	1 371	1 302	1 099	5 112
soit un nombre moyen par foyer de . . . . .	2,7	2,7	2,6	22,2	2,5
La ressource moyenne par tête est de . . . . .	16 716	18 802	21 284	30 028	21 432
L'effectif consommateur total forme un nombre d'U.-C. de . . . . .	1 797,3	1 728,1	1 658,1	1 571	6 754,5
soit un nombre d'U.-C. moyen par foyer de . . . . .	3,59	3,45	3,31	3,14	3,37
Le montant des ressources par U.-C. par foyer, cumu- lées, s'élève à . . . . .	12 476 000	14 392 000	16 133 000	22 497 000	65 498 000
soit un niveau de vie, ou montant de ressource par U.-C., en moyenne par foyer, de . . . . .	24 952	28 804	32 266	44 994	30 696
LOGEMENT					
Le nombre de pièces est de . . . . .	1 619	1 575	1 582	1 497	6 223
soit, par foyer, en moyenne . . . . .	3,24	3,15	3,06	2,99	3,11
Le nombre de personnes occupant ces pièces est de . . . . .	2 536	2 517	2 404	2 217	9 674
soit un nombre de personnes par pièces, en moyenne de . . . . .	1,56	1,59	1,56	1,48	1,55
ou un nombre de pièces, par personnes, en moyenne de . . . . .	0,63	0,62	0,64	0,67	0,64
ASPIRATEUR					
Le nombre de foyers possédant un aspirateur est de . . . . .	197	242	280	389	1 108
soit . . . . .	39,4 %	48,4 %	56 %	77,6 %	55,4 %
SITUATION FINANCIÈRE					
Foyers endettés . . . . .	242	257	218	175	892
soit en % . . . . .	48,4 %	51,4 %	43,6 %	35 %	44,6 %
Montant de l'endettement . . . . .	22 975 000	24 343 000	23 289 000	22 652 000	93 259 000
soit un endettement moyen par foyer, sur la totalité des foyers de . . . . .	45 950	48 686	46 578	45 304	46 629
mais, un endettement moyen par foyer, parmi les foyers endettés, de . . . . .	94 938	94 719	106 830	129 440	104 550

## Des FIGURES B-D aux FIGURES C-E

Voici donc ce que révèle une première analyse des 2 000 foyers, selon une décomposition encore bien sommaire, en quatre groupes seulement. On imagine combien il serait intéressant de subdiviser davantage ces groupes; cependant, déjà ainsi, nous avons fait éclater les résultats apparents obtenus globalement. Nous avons obtenu des indications autrement significatives que par une suite de moyennes unique et illusoire. Nous avons déjà une certaine idée de la dispersion des conditions de vie de ces 2 000 foyers.

Mais nous pouvons maintenant procéder à un autre examen après un nouveau brassage de nos 2 000 cas.



Nous les rangeons cette fois par ordre de montants de ressource par équivalence-adulte.

Nous obtenons la figure C. Nous pouvons comparer le profil obtenu au profil de la figure B — établie par montants de gains individuels; nous avons d'ailleurs fait figurer un rappel de cette dernière par un pointillé sur la figure C, afin de faciliter cette comparaison et de mesurer l'effondrement qui se produit lorsqu'on passe de *l'apparence*, selon les gains individuels, à *la réalité* selon les niveaux de vie.

Nous avons alors, de nouveau, décomposé l'effectif en 4 groupes de 500, cette fois par ordre ascendant de niveaux de vie; et nous pouvons, avec les nouvelles tranches ainsi constituées, renouveler notre examen comparatif.

### CLASSEMENT SELON LES NIVEAUX DE VIE

Nous nous trouvons cette fois devant les figures C, pour les 2 000 chefs de ménage, et, E, pour la population totale.

Le niveau de vie moyen général est de 30 696. Le peuplement est très dense dans les bandes de niveau de vie inférieures. Les tranches de 500 foyers s'établissent :

- pour le quart le plus bas, à un niveau de vie inférieur à 25 000;
- pour le second quart, entre 25 et 20 000 de ressource par équivalence-adulte;
- pour le troisième quart, entre 30 et 35 000;
- pour le quatrième quart, à 35 000 et plus par équivalence-adulte.

Il va de soi que des cas qui appartenaient primitivement au 3<sup>e</sup> ou au second quart en salaire, vont se trouver cette fois dans le quart inférieur — ou inversement —, selon la composition du foyer, et selon la proportion de personnes actives et non actives qu'il comprend.

Par rapport à cette nouvelle classification, nous recherchons de nouveau, pour chacun de ces quarts, les gains individuels, puis les ressources globales, puis les nombres d'enfants à charge, etc...

#### *Gains et ressources*

Les gains individuels moyens pour les groupes ainsi formés sont maintenant de 42 000 pour le quart inférieur, et de 94 000 pour le quart supérieur; l'ouverture de l'éventail du gain individuel moyen entre les 4 groupes s'est resserrée par rapport à celle qui ressortait dans la classification précédente.

Les *ressources globales* par foyer sont de 87 000 pour le quart inférieur, et de 128 000 pour le quart le plus favorisé.

#### *Effectifs et niveaux de vie*

Cette ressource se répartit toujours entre 4,83 personnes par foyer pour le total. Mais ce 4,83 est maintenant beaucoup plus dispersé qu'il ne nous semblait avec la première classification puisque, dans le groupe inférieur, cette ressource se répartit entre 5,85 personnes; et dans la tranche supérieure, entre 3,70 personnes.

Le nombre d'enfants à charge est toujours de 2,5; mais il est de 3,4 dans le groupe à niveau de vie le plus bas; il est de 1,6 (une différence du simple au double) pour le groupe supérieur. Même phénomène que dans notre première classification, — mais cette fois l'écart est beaucoup plus accentué.

Nous avons donc, *en bas*, une ressource plus basse et un nombre de parties prenantes plus élevé, et très sensiblement plus élevé. *Au-dessus*, une ressource plus importante, avec un nombre de parties prenantes moindre.

La ressource moyenne par tête est toujours pour l'ensemble de 21 000. Mais elle s'établit, pour les groupes extrêmes, respectivement à 14 000 et 34 000.

*Situation des 2 000 foyers rangés en 4 groupes de 500*

— selon le niveau de vie ou le montant de la ressource par unité de consommation

	PAR GROUPES DE 500 FOYERS				Pour les 2 000 foyers ensemble
	Gr. N. d. V. I égal ou inférieur à 25 000	Gr. N. d. V. II entre 25 000 et 30 000	Gr. N. d. V. III entre 30 000 et 35 000	Gr. N. d. V. IV à partir de 35 000 et au-dessus	
Les gains individuels s'élèvent au total à . . . . .	24 014 000	30 589 000	37 783 000	47 051 000	139 387 000
et en moyenne à . . . . .	42 028	61 078	75 566	94 122	69 693
Les ressources globales s'élèvent au total à . . . . .	48 851 000	47 641 000	51 668 000	64 184 000	207 339 000
et en moyenne par foyer à . . . . .	87 702	95 282	103 326	128 368	103 669
Cette ressource se répartit entre un nombre de personnes au foyer de . . . . .	2 928	2 609	2 267	1 870	9 674
soit en moyenne par foyer de . . . . .	5,85	5,21	4,53	3,70	4,83
Parmi lesquelles un nombre d'enfants à charge de . . . . .	1 691	1 466	1 146	809	5 112
soit un nombre moyen par foyer de . . . . .	3,4	2,9	2,3	1,6	2,5
La ressource moyenne par tête est de . . . . .	14 976	18 260	22 789	34 322	21 432
L'effectif consommateur total forme un nombre d'U.-C. de . . . . .	2 056,4	1 776,4	1 584,8	1 336,9	6 754,5
soit un nombre d'U.-C. moyen par foyer de . . . . .	4,11	3,55	3,16	2,67	3,87
Le montant des ressources par U.-C. par foyer, cumulées, s'élève à . . . . .	10 626 000	13 575 000	16 405 000	24 892 000	65 498 000
soit un niveau de vie, ou montant de ressource par U.-C., en moyenne par foyer de . . . . .	21 252	27 150	32 810	49 784	30 696
<b>LOGEMENT</b>					
Le nombre de pièces est de . . . . .	1 783	1 625	1 496	1 339	6 228
soit, par foyer, en moyenne . . . . .	3,52	3,25	2,99	2,68	3,11
Le nombre de personnes occupant ces pièces est de . . . . .	2 928	2 609	2 267	1 870	9 674
soit un nombre de personnes par pièces, en moyenne de . . . . .	1,66	1,60	1,51	1,39	1,55
- ou un nombre de pièces, par personnes, en moyenne de . . . . .	0,60	0,62	0,65	0,72	0,64
<b>ASPIRATEUR</b>					
Le nombre de foyers possédant un aspirateur est de . . . . .	200	251	294	363	1 108
soit . . . . .	40%	50,2%	58,8%	72,6%	55,4%
<b>SITUATION FINANCIÈRE</b>					
Foyers endettés . . . . .	261	257	206	168	892
soit en % . . . . .	52,2%	51,4%	41,2%	33,6%	44,6%
Montant de l'endettement . . . . .	25 152 000	26 023 000	20 990 000	21 085 000	98 250 000
soit un endettement moyen par foyer, sur la totalité des foyers de . . . . .	50 304	52 046	41 998	42 170	46 629
mais, un endettement moyen par foyer, parmi les foyers endettés de . . . . .	96 367	101 256	101 936	125 505	104 550

L'effectif consommateur par foyer, traduit en équivalences-adulte, est de 4,11 en bas; de 2,67 en haut.

La ressource par équivalence-adulte est 30 000 en général; elle est de 21 000 pour le groupe inférieur; de 49 000 pour le groupe supérieur. L'écart est cette fois de beaucoup plus du simple au double. C'est donc à ce niveau de ressources moyennes — elles-mêmes sub-

divisées, bien entendu, à l'intérieur de chacun des groupes de 500 — que les intéressés ont à faire face aux diverses dépenses de subsistance.

### *Le logement et le mobilier*

Comment les quatre groupes sont-ils logés?

6 200 pièces en tout. 1 700 pièces pour le groupe inférieur et 1 300 pièces pour le groupe supérieur.

Le groupe inférieur a davantage de personnes à loger; il dispose aussi d'un nombre plus grand de pièces; mais la croissance du nombre de pièces *n'accompagne pas* la croissance du nombre de personnes; et la croissance de la *ressource* pour ces pièces supplémentaires nécessaires *n'accompagne pas non plus* la dilatation du foyer à loger (1).

Le nombre des occupants est alors de 1,66 personne par pièce, en bas, contre 1,39 en haut. Le nombre de pièces par personne va de 0,60 à 0,72. Un examen plus fin révélerait bien entendu des écarts particuliers combien plus considérables que ces écarts généraux de groupe à groupe; ceux-ci sont cependant déjà bien significatifs, et la moyenne générale était inapte à nous les faire pénétrer.

Quant au mobilier, les nombres de mobiliers complets à l'arrivée sont voisins aux différents niveaux; mais comment a-t-on pourvu depuis aux insuffisances initiales?

26 % y ont pourvu depuis dans le groupe inférieur; 37 % dans le groupe supérieur. Si bien que restent non pourvus d'un mobilier suffisant 24 % en haut, 36 % en bas.

### *Voiture, aspirateurs,*

Nous retrouvons les 30 % de voitures : mais 14 % en bas; 52 % en haut.

Sans nous y attarder, arrêtons-nous un instant à ces chiffres, et à ce qu'ils apportent à l'étude de marché.

Selon le chiffre global, nous trouvons un taux de couverture de 30 %, et donc encore une clientèle restant à pourvoir qui semble de 70 %.

Mais ce chiffre est doublement trompeur. En effet, pour le quart supérieur, le taux de couverture est déjà de 52 %, et le marché restant est au maximum non de 70, mais de 48.

Et pour le quart inférieur, le taux de couverture étant de 14, c'est 86 % qu'il resterait à pourvoir? Mais c'est avec une solvabilité si basse que la clientèle restante est, là aussi, quoique pour une raison opposée, très inférieure non seulement à 86, mais à 70, chiffre moyen apparent; ou même à 48, chiffre du 4<sup>e</sup> groupe — mais qui a, lui, une solvabilité plus favorable.

Mais en outre, ces automobiles sont loin d'être égales entre elles; il nous reste à scruter, parmi elles, quelles sont les voitures neuves achetées au comptant; achetées d'occasion, à crédit... Nous avons à examiner comment les diverses catégories d'achats se répartissent, parmi ces quatre groupes, et entre ces 600 possesseurs de voitures.

Aspirateurs : en tout 55 %. Mais la répartition de ces aspirateurs : 40 % dans la tranche inférieure; 72 % dans le haut. Je peux reprendre notre raisonnement de l'automobile. Car un aspirateur est d'un prix d'achat initial bien moindre; mais il représente déjà, pour la tranche inférieure, un débours, une nécessité d'endettement, par rapport à une ressource inférieure au minimum social, et déjà amoindrie, dans 52 % des cas, par un endettement.

---

(1) Il y a lieu d'examiner de plus près à cet egard les effets de l'allocation-logement, dont le rôle et la nécessité trouvent une confirmation dans les écarts ainsi relevés.

*Situation financière*

Le nombre des foyers qui estiment joindre les deux bouts, soit 91 %, se distribue : 83 % seulement dans la zone inférieure; 97 % dans la zone supérieure. Ainsi, même dans ce groupe des relativement privilégiés, tous ne déclarent pas équilibrer. Il s'agit, répétons-le de l'appréciation de chacun sur la possibilité ou non de « joindre les deux bouts ».

Déclarent épargner 2,9; mais qui se décomposent : 0,2 % dans le quart inférieur, 0,8 pour le second quart; 2,8 (la moyenne générale) dans le troisième quart; et 7,8 accèdent à l'épargne dans le quart supérieur.

Sont endettés 44 %. 52 % le sont dans le quart inférieur, et 34 % en haut. Les montants d'endettement sont, parmi les endettés, de 96 000 dans le quart inférieur, et de 125 000 dans le quart supérieur. Nous pouvons supputer ce qu'est, dans ce quart inférieur, un endettement de 96 000, comparativement à 125 000 dans le quart supérieur.

## AUTRES CLASSIFICATIONS

Voici donc quelques-unes des constatations qui méritent d'être confrontées. Il en est bien entendu nombre d'autres qui peuvent être tirées d'une telle enquête; notamment la comparaison entre les foyers à un gain et les foyers à plusieurs gains; ou l'existence des foyers où, parmi les seconds gains, la mère exerce un travail extérieur rémunéré. Les cas, aussi, où la mère est elle-même la seule personne active sur laquelle repose la subsistance du foyer.

De même, nous nous sommes attachés à scruter ces 2 000 foyers — et la masse était déjà intéressante pour permettre une telle sous-répartition — d'après les dates d'entrée et les durées d'occupation. Nous avons ainsi établi des pelotons d'anciennetés différentes, afin d'examiner s'il y a une différenciation par exemple quant au taux d'épargne ou d'endettement.

C'est là un travail qui déborde bien entendu le temps qui peut être consacré à notre exposé. Mais si quelques questions retiennent plus particulièrement l'attention, je m'efforcerai d'apporter quelques précisions supplémentaires.

Pierre VINOT.

## DISCUSSION

M. CLOSON. — Merci, cher Monsieur. Vous nous apportez une excellente radiographie d'un secteur mal connu, car en définitive, il est très difficile de faire de bonnes enquêtes de budgets de famille avec une connaissance valable des revenus; et toutes les répartitions d'utilisation des revenus ne sont intéressantes qu'autant qu'on connaît le revenu de base avec une sincérité suffisante. Vous avez un grand mérite d'être parvenu à nous donner des indications précises sur la sincérité de revenus.

Pour le reste nous connaissons depuis longtemps le grand effort que vous avez fait pour essayer de faire comprendre à nos compatriotes ce que représente la diminution du revenu par personne au fur et à mesure que la famille se développe. Sur ce point, je suppose, qu'on va vous poser des questions. La discussion est ouverte.

M. Louis DUMAT. — Étant référencier par principe, et beaucoup plus depuis que j'ai lu la plaquette de notre Président, je voudrais que vous me donniez quelques compléments d'information sur vos références.

Comment avez-vous choisi les 2 000 personnes sur les 60 000 que vous avez questionnées dans des conditions incontestablement intéressantes, mais le problème pour moi est de savoir quels sont ces 2 000. Vous nous les avez donnés répartis par gares pour arriver à Paris; mais pourquoi y en a-t-il tant pour % du côté d'Orsay, beaucoup plus que du côté du Nord. Pourquoi est-ce qu'il y en a plus sur la gare Saint-Lazare que sur la gare du Nord. Ça n'a qu'une importance secondaire, mais par contre j'aimerais savoir sur quoi vous vous êtes appuyé pour choisir ces 2 000 personnes-là. Et d'autre part, je voudrais également que vous me disiez si vous avez confronté vos résultats, avec les résultats faciles à obtenir pour les 60 000 dans leur totalité, concernant par exemple les automobiles, les postes de télévision. Ceci doit être facile.

M. VINOT. — Plût au ciel que ce soit si facile de l'avoir sur le total !

M. DUMAT. — Théoriquement, ce devrait être facile à savoir. Vous savez, arrondissement par arrondissement par le contrôle des automobiles, combien vous avez d'automobiles à Paris. Vous savez par conséquent, en tout cas les contrôleurs chargés de contrôler les voitures et en même temps les contrôleurs des impôts savent à peu de choses près quel est le pourcentage de possesseurs d'automobiles chez les gens qui dépendent de leur territoire. En ce qui concerne les postes de télévision, je crois que tous les Français déclarent leur poste, du moins je veux le croire. C'est également relativement aisé. En ce qui concerne les postes de radio dans les mêmes conditions aussi.

Je voudrais savoir si vos pourcentages que vous avez trouvé pour vos 2 000 personnes échantillons, correspondent, pour ces trois postes-là seulement; pour les autres évidemment c'est plus compliqué; remarquez, on devrait pouvoir le savoir quand même sur les 60 000, si vos pourcentages, par exemple, les 1,66 personnes par pièces s'applique également au 60 000. Ça devrait logiquement se savoir. Évidemment, vous nous avez dit au début que vous avez eu quelques difficultés de la part des organismes.

M. VINOT. — De peu d'entre eux, et dans une proportion assez faible pour ne pas affecter l'ensemble. Peut-être pourrait-on éprouver des curiosités sur ce qui peut se passer d'anormal dans quelques organismes qui ont refusé cette autorisation de pénétrer. Mais je ne crois pas que ces manques puissent entraîner des distorsions appréciables dans les résultats de l'enquête.

M. DUMAT. — Alors justement si les organismes en majorité vous ont répondu, ils savent combien ils ont d'occupants par appartements, surtout chez les locatifs. Vous avez raison d'avoir éliminé les propriétaires dans votre enquête, si vous voulez l'extrapoler. Mais les locatifs, on sait exactement combien il y a de personnes par appartements.

Par conséquent c'est intéressant de savoir si les pourcentages que j'appellerais officiels correspondent aux pourcentages de votre enquête.

M. VINOT. — En ce qui concerne votre première question, voici par exemple l'un des instruments qui nous ont servi à établir notre grille. On a bien voulu nous communiquer la liste des existants au niveau de l'office départemental des H. L. M., avec le nombre de logements. Connaissant le nombre de logements, nous avons pu opérer une contraction et dire : dans tel flot, il nous faut consulter tant de foyers; dans tel autre, tant de foyers, pour avoir une fraction qui soit à l'image du tout. Pour les offices municipaux, nous nous sommes efforcés, bien que le regroupement n'en soit pas si clair et si net, de « coller » de la même manière à la réalité et d'appliquer les mêmes taux de contraction.

Ensuite, et en présence de chacun des îlots, où nous avons déterminé un certain

nombre d'enquêtés, les enquêteurs avaient une assez grande liberté d'action qui devenait le hasard. Mais s'il y a un escalier avec des logements de telle dimension, et un autre avec des logements de tant de pièces, il importait que l'enquêteur ou enquêtrice ne suive pas tout l'escalier des grands logements, ou tout l'escalier des petits, en négligeant les autres; mais qu'il fasse porter son sondage sur les différentes parties de l'îlot, ou du bloc, de telle sorte que nous ayons une bonne dispersion. Voilà ce qui a été fait et ce qui a donné lieu à des vérifications sur place quant à cette dispersion, pour avoir un échantillon convenable. On peut ensuite rechercher comment, avec la répartition que je signalais, que je puis donner beaucoup plus détaillée, la conformité de l'échantillon à l'image générale est respectée.

Mais ceci s'entrecroisait également avec notre souci des anciennetés différentes; et il n'apparaît pas qu'un léger glissement d'une localité vers une autre entraîne une déformation appréciable en ce qui concerne les conditions d'existence et les conditions de ressources, qu'il s'agissait d'observer.

M. CLOSON. — Merci, la discussion continue.

M. RUFFIEUX. — Vous avez parlé des voitures automobiles; nous avons un peu l'impression que les voitures automobiles, pour les enquêteurs, comme pour les contributions, seraient un signe de richesse ou d'aisance. Je voudrais attirer votre attention sur le fait que c'est surtout un moyen de transport. Parmi les gens qui ont des voitures, il y a des situations au fond plus économiques que pour les gens qui n'ont pas de voitures et qui sont obligés tous les jours de payer leur autobus, leur métro, ou leur train. Vous a-t-il été possible d'entrer dans ce détail ou n'avez-vous pas pu pousser votre enquête jusque-là? Et cela va aussi bien pour les appareils ménagers; car les appareils ménagers permettent quelquefois à une maîtresse de maison d'éviter le recours à des aides extérieures. De telle sorte qu'il est infiniment plus difficile encore que toutes les difficultés que vous avez eues, d'apprécier le vrai niveau de vie d'une famille.

M. VIROT. — Je ne préjuge nullement du point de savoir si la présence d'une automobile est un signe extérieur de richesse ou d'aisance; ou bien l'existence d'un moyen de travail. Mais j'enregistre: il y a présence ou il y a absence d'automobile. S'il y a présence d'automobile, c'est, sinon signe extérieur de richesse, en tout cas signe qu'au comptant ou à crédit, l'intéressé a franchi le seuil de l'automobile. Est-ce en tant qu'automobile d'agrément ou en tant qu'automobile d'utilité, nous avons posé ces questions. Et les réponses sont très nettes. Nous avons des gens qui déclarent bien avoir la voiture d'agrément, d'aisance, alors que d'autres déclarent avoir la voiture utilitaire, et d'autres la voiture à usage mixte.

On n'esquive pas, le cas échéant, la réponse: voiture d'agrément. Il importe donc de voir de quelle façon se répartissent ces véhicules, et il est exact qu'il y a aussi des dépenses transport autres que par automobile. Notre enquête est beaucoup plus approfondie; c'est ainsi que nous nous sommes efforcés de scruter également la dépense *de temps* pour le déplacement du lieu de résidence au lieu de travail. Ceci relève d'un dépouillement complexe qui n'est pas achevé; mais qui, je pense, sera également révélateur.

Il faut au départ, lorsqu'on élabore la grille, la faire aussi pénétrante que possible; et cependant pas trop lourde pour n'être décourageante ni pour l'enquêteur ni pour l'enquêté.

Nous n'avons donc pas autant que nous le souhaiterions réponse à toutes les questions; mais en ce qui concerne le déplacement, nous possédons le budget temps; et je pense qu'il sera extrêmement significatif également d'en connaître les résultats.

M. Dumat nous a dit encore: On devrait confronter vos résultats partiels avec les résultats sur des populations entières, qui doivent être connus. Je pense que M. Closon serait

le plus heureux des hommes dans ses attributions si, du fait que certaines choses *peuvent* être connues, elles *l'étaient effectivement*, qu'il s'agisse de la voiture, ou d'un certain nombre d'autres choses.

Connaître le nombre de voitures déclarées d'un quartier? Peut-être. Mais le connaître ventilé pour les H. L. M., et pour la totalité des H. L. M. de ce quartier ou de cette résidence, — je ne sache pas que la ventilation en soit faite quelque part, et qu'on puisse opérer ce contrôle. Il faudrait donc une opération statistique supplémentaire et nouvelle pour comparer notre échantillon pris parmi les H. L. M. à la totalité des occupants d'H. L. M. Je ne demande que cela.

Il y a certaines choses qui peuvent être connues par les Offices eux-mêmes. C'est leur nombre de pièces réelles, qui, lui, n'est pas récapitulé au départemental et au national. C'est regrettable, mais c'est la réponse qui m'a été faite.

Quant au nombre d'occupants, est-il connu par un Office d'H. L. M.? C'est là une matière fluctuante, et dont je ne vois pas qu'elle soit enregistrée dans ses fluctuations. De telle sorte que je prends une situation à un instant donné. Elle m'est déclarée, et j'ai lieu de présumer une certaine sincérité, car lorsque je procède à des recoupements, je trouve des vérifications. Mais je n'ai pas pour le moment la possibilité de contrôler si mon échantillon est conforme à 100 % au plein de 60 000 logements du même type; ou s'il y a, point par point, des discordances. Je dis seulement que nous avons seulement une certaine présomption; que lorsqu'on prend 2 000 sur 60 000, avec les lois du hasard à l'intérieur de chacun des blocs, il y a une certaine présomption que tout de même, le résultat ouvre des vues sur un terrain sur lequel régnait l'opacité.

M. MALIGNAC. — M. Vinot nous a dit que pour avoir 2 000 réponses, il a fallu interroger plus de 2 000 foyers. Pouvez-vous nous préciser le nombre de foyers qui ont refusé de répondre?

M. VINOT. — Les refus caractérisés ont été seulement de quelques dizaines. Nous avons interrogé un plus grand nombre parce qu'au début nous avons englobé aussi les cités d'urgence. Puis, comme c'était là une catégorie qui pouvait présenter des caractéristiques trop différentes, nous avons reconstitué à 2 000 sans les cités d'urgence qui feront l'objet d'un dépouillement distinct. Nous nous sommes donc retrouvés ainsi à 2 000.

Parmi les refus il y en a quelques-uns qui se manifestent dès la demande d'interview. Nos enquêteurs ont rencontré assez peu de ces refus caractérisés. Puis il y a eu quelques cas particuliers, quelques incidents, — le mot même d'incident est trop gros. Il y a eu le cas où la ménagère avait répondu et où, de retour chez lui, le mari s'était ému, s'était inquiété pour sa situation professionnelle d'une réponse à des questions aussi indiscretes. Or si nous laissons nos interrogés dans l'anonymat, nous leur donnons les références du Centre d'études qui procède à l'enquête, si bien qu'on sait où nous retrouver, où retrouver l'enquêteur et le Centre qui groupe les résultats. Nous avons donc eu quelques demandes d'annulation de questionnaires; et, une telle enquête par sondage devant reposer sur la liberté, sur la libre réponse des intéressés, nous avons annulé ces quelques réponses; mais nous pouvons dire, en ne les englobant pas dans nos chiffres globaux, que ce ne sont pas des cas tellement écartés de l'ensemble que leur élimination affecte et fausse les résultats.

M. DAVOST. — Avez-vous fait la moyenne des âges des chefs de famille dans chaque groupe? En éliminant, je pense d'ailleurs, naturellement, les retraités. La question étant de savoir si les revenus du chef de famille augmentent dans une certaine mesure avec l'âge.

La deuxième remarque que je voudrais faire concerne le sujet qui a été déjà mentionné

des voitures. L'éventail des voitures — si j'ai bien retenu les chiffres — est moins ouvert dans le deuxième classement que dans le premier.

Dans le premier classement, si j'ai bien compris, le nombre des interrogés possédant une voiture va de 13 à 55 %, et dans le deuxième de 14 à 52 %. Et j'avoue que je m'attendais au contraire. Cela semble indiquer, par conséquent, que le fait d'avoir un revenu réel rapporté à l'unité de consommation plus faible n'est pas un empêchement à avoir une voiture. Sur le nombre il m'a semblé voir que ce n'était pas un empêchement, et cela m'a semblé curieux.

M. VINOT. — En ce qui concerne les âges moyens, j'ai indiqué un âge moyen des ménages qui est de l'ordre de 39-40 ans. Mais nous n'avons pas encore le subdépouillement de ces 40 ans à travers nos différents paquets. Ce sera intéressant à observer. Il nous faut vérifier s'il y a similitude entre les différences d'âges et les différences d'anciennetés.

Avec ces anciennetés, nous constatons quelques discordances intéressantes à scruter. Par exemple pour la réaction à la télévision. Y a-t-il une meilleure accessibilité à la télévision par un pouvoir d'achat de ceux qui sont déjà dans les lieux depuis longtemps? Ou y a-t-il au contraire une répugnance de générations à la télévision? Il faut examiner cela. Je ne suis pas en état d'apporter ce soir ces réponses différentielles, mais nous sommes sur cette exploration.

Deuxièmement, répartition des voitures. J'ai été frappé comme vous-même de certaines constatations faites par rapport à ce que l'on pourrait être tenté de présumer. Si toutes les voitures étaient égales entre elles; s'il fallait faire du globalisme, on dirait qu'il paraît surprenant — qu'il paraît un contre-sens — que le très bas niveau de vie paraisse éliminer un peu moins la voiture que le bas salaire individuel. Mais une voiture n'est pas égale à une autre voiture; et vous serez intéressé comme nous à connaître la localisation des voitures d'occasion et de la vieille guimbarde à travers les différents échelons de nos deux pyramides comparées. Cette opération, nous en avons les éléments, mais nous n'en avons pas encore mené l'exploitation aussi loin qu'il est nécessaire.

M. H. ROUSSEAU. — Vous avez cité comme appareil ménager, l'aspirateur. Dans les renseignements de l'enquête que vous n'avez pas eu le temps de nous exposer, avez-vous scruté aussi d'autres appareils ménagers? Je pense à la machine à laver, au réfrigérateur, qui ne sont pas toujours un signe de luxe, mais qui souvent, comme ils allègent les travaux de la ménagère, lui permettent d'apporter un deuxième salaire au foyer?

M. VINOT. — Non. J'ai indiqué que nous aurions aimé avoir une enquête ménagère, électro-ménagère approfondie, mais que nous avons dû avoir un questionnaire tout de même assez maniable. Nous avons donc pris l'aspirateur un peu comme représentatif de l'appareillage électro-ménager. On peut souhaiter, et nous souhaitons nous-mêmes une gamme plus détaillée. Les autres appareils électro-ménagers peuvent ressortir lorsque nous avons demandé non seulement l'endettement global, mais la nature des achats faits à crédit. Nous nous trouvons là devant une très grande prolifération de réponses, dont le dépouillement n'est pas non plus pleinement exploité. Là nous verrons apparaître ceux des appareils ménagers qui ont été achetés à crédits; mais nous ne verrons pas apparaître le taux de couverture complet en réfrigérateurs, etc. Et je le regrette. Ceci est une enquête-pilote, ai-je dit; nous souhaitons que d'autres enquêtes soient plus riches encore que celles-ci au point de vue de précisions comme celles que vous souhaitez.

M. DUMAT. — Je voudrais simplement tirer une conclusion pour moi-même et dans l'intérêt de notre Société des réponses que vous m'avez faites. Je trouve inconcevable qu'à



l'heure actuelle on puisse avoir des difficultés pour connaître des résultats comme ceux que vous souhaiteriez avoir et que je souhaiterais que vous ayez. Je trouve qu'il est indispensable précisément qu'on ouvre à l'heure actuelle les esprits non seulement des individus, mais des organismes — si je puis prendre cet euphémisme — qu'on ouvre l'esprit des gens sur l'idée des statistiques. Il est impensable qu'on puisse trouver des difficultés pour savoir combien il y a d'automobiles dans un groupe d'H. L. M.; combien il y a de postes de télévision, de radio. Trois objets qui sont contrôlés par les Contributions et pour les impôts. Par conséquent, il est inconcevable qu'on ne puisse pas connaître ces chiffres-là. Si on ne les connaît pas, c'est parce qu'incontestablement les services compétents ne sont pas orientés vers ce genre de statistiques. Et c'est pour cela qu'il serait souhaitable que nous leur fassions savoir tout l'intérêt qu'il y a à connaître des chiffres comme ceux-là.

M. VINOT. — Je partage, et nous sommes nombreux à partager votre soif de connaissance. Sur un plan plus général, ce serait bien à notre Président de séance, au Directeur général de l'I. N. S. E. E., de vous répondre sur les points que vous avez soulevés.

A mon niveau et au niveau de notre investigation et de nos analyses socio-économiques, voici donc nos curiosités piquées lorsqu'un échantillon a été établi, un sondage a été fait dans la zone des H. L. M. Nous n'avons pas choisi cette zone par hasard. Elle nous paraissait répondre à certains critères qui nécessitaient une investigation particulière. Mais il y a bien d'autres critères, bien d'autres groupes qui mériteraient aussi d'être examinés distinctement. Et nous nous trouverions vite devant une prolifération statistique.

Alors, soif de connaître, certes; mais que dirait le fonctionnaire à qui l'on demanderait; à qui l'État indiquerait: nous voulons non seulement savoir combien il y a de postes de télévision dans votre circonscription; mais combien il y en a dans les H. L. M., parmi les accessions à la propriété, etc. Tous renseignements complémentaires qu'il ne possède pas nécessairement pour opérer sa ventilation, telle que vous la souhaitez. Si bien que nous arrivons très vite à une grille statistique extrêmement approfondie, désirable à bien des égards; mais elle devient si lourde, si complexe, qu'il faut d'abord choisir *celles des questions* sur lesquelles il est le plus urgent d'être renseigné.

M. Jean BOURDON. — Voulez-vous me permettre de vous dire l'intérêt particulier que les recherches de M. Vinot présentent pour l'économie française, dans la mesure où elle est commandée par la répartition des âges. Je n'ai pas la prétention d'apprendre aux membres de la Société de Statistique que la France présente une proportion de vieillards plus forte que celle que tout autre pays d'Europe, sauf peut-être la Belgique qui nous disputerait ce qu'on ne peut appeler un avantage.

D'autre part, depuis quelques années, un certain relèvement du chiffre des naissances et en même temps la réduction de la mortalité infantile ont donné une augmentation de la proportion des enfants que des auteurs mal informés exagèrent sans mesure. En réalité la proportion des moins de 15 ans dans la population de la France est passée de 23 % en 1954 à 26 aujourd'hui, ce qui est bien au-dessous des proportions, voisines de 33 %, qu'on trouvait vers 1900 et 1910 dans presque tous les pays pourvus de statistiques. L'importance des classes d'âge improductives dans notre pays est réelle mais ne doit pas être surestimée.

Ses conséquences ont été appréciées très différemment. Charles Gide écrivait jadis que la stagnation de la population française était la grande cause des diverses méventes: « il y a trop de vins et trop de blé, et trop de tout, là où il n'y a pas assez d'hommes ». (*Émancipation de Nîmes*, 15 octobre 1900). Certains natalistes ont repris ce raisonnement, sans s'apercevoir que, pour combattre le malthusianisme démographique, ils s'appuyaient sur

le malthusianisme économique si bien réfuté par M. Sauvy (*La montée des jeunes*, p. 125-128) et qu'ils compromettaient une bonne cause par un mauvais argument. Un géographe, M. Derruau, n'a pas de peine à leur répliquer que le nombre des vieillards et celui des enfants constituaient pour l'économie française un double handicap. Oui, mais le premier ne peut être évité et le second ne pourrait l'être que par un retour d'une natalité déficitaire, c'est-à-dire par l'abandon du chemin du salut. Tous deux sont aisément supportables à la condition de n'être pas aggravés par des mesures irréfléchies.

Pour les gens âgés, pas de mises à la retraite prématurées. Rassurez-vous, je suis moi-même à la retraite, par conséquent je ne saurais être soupçonné de plaider pour une prolongation d'activité qui me profiterait. La comparaison entre deux populations doit porter, non sur la proportion des grands vieillards qui de toute manière ne peuvent pas travailler, mais aussi sur celle des gens qui sont au commencement d'un déclin des forces. Au lendemain de la première guerre mondiale, les Français de 50 ans et plus représentaient 255 ‰ au lieu de 176 en Allemagne. Toute prolongation de l'âge du travail plus accentuée en France qu'en Allemagne eût atténué cette disproportion, à la condition de fournir aux intéressés un emploi adapté à leurs forces, moins pénible que celui qu'ils exerçaient préalablement.

De la charge que font peser les enfants, il faudrait tenir compte lorsqu'on se propose de prolonger la scolarité obligatoire ou d'accroître le nombre d'années nécessaires à l'obtention des diplômes de facultés. Il faudrait en tenir encore plus compte quand, comme l'a montré M. Vinot dans nombre d'études, il s'agit des allocations familiales. Car la grande injustice que révélait M. Vinot aujourd'hui, en passant, qu'il a marquée encore plus fortement dans d'autres cas, c'est le fait qu'à un supplément de consommateurs dans les familles ayant de jeunes enfants, ne correspond pas un supplément équitable de ressources. Les allocations familiales ont été créées, mais elles n'ont pas suivi le mouvement des prix et des salaires. Elles sont par conséquent proportionnellement diminuées et même la cotisation destinée à les servir et basée sur les salaires est en partie détournée de son emploi normal, légal, pour couvrir les déficits de l'assurance-maladie. Frauder sur les charges de famille est impossible, car il est vraiment difficile de déclarer cinq enfants quand on en a deux. C'est le contraire pour les maladies. Un médecin prétend-on, posait à chaque consultant cette question préliminaire : combien de temps de congé d'invalidité voulez-vous ?

Il serait vraiment souhaitable que le budget des allocations familiales ne soit pas détourné à la couverture des fraudes du budget de la sécurité sociale maladie.

M. CLOSON. — Mesdames, Messieurs, je pense que le moment est venu, conformément à nos traditions, de lever la séance.

Je renouvelle tous mes compliments à notre ami M. Vinot, non seulement parce qu'il a été brillant conférencier comme d'habitude, mais parce que véritablement il nous a apporté non seulement des informations statistiques intéressantes, mais il nous apporte une méthode. Et je lui disais tout à l'heure à voix basse que sa conférence nous intéresse beaucoup professionnellement. Enfin, j'ai le sentiment que du point de vue de la fonction publique, vous nous avez également apporté beaucoup cher Monsieur. Merci encore.